

3. Division.

Paris, le 9. Décembre 1809.

Bureau
des Sciences et des Arts

Réponse à
lettre d

Enregistrement
à l'arrivée, N.º —
au départ, N.º —

Le Ministre de l'Intérieur,
Comte de l'Empire,

A Monsieur Lethière, Directeur
de l'Académie de France à Rome.

Son Excellence
lui fait connaître
ses décisions sur
les demandes et
propositions faites,
tant par lui que
par quelques
pensionnaires de
l'Académie.

Vous m'avez adressé, Monsieur, ainsi
que quelques pensionnaires de l'Académie,
diverses demandes et propositions.

1.º Vous exposez que vous auriez besoin d'un
supplément de fonds pour des réparations
qu'il est essentiel de faire.

Le crédit de 100,000. accordé par le
Gouvernement pour les dépenses de l'Académie
ne me permet pas d'acquiescer à cette demande.
Les 8,000. mis, chaque mois, à votre disposition,
sont généralement affectés à toutes les dépenses
de l'établissement. Les 8,000. restant sont
réversés pour le départ des élèves admis à
l'Académie. c'est donc à vous, Monsieur, à
mettre le plus d'économie possible dans les
dépenses mensuelles, et à ne faire les réparations

D'autres frais extraordinaires, qui avec ce qui
vous reste en caisse à la fin de chaque année.

2.° Vous trouvant embarrassé pour loger tous
les pensionnaires, vous m'avez proposé de retarder
d'un an, le départ des nouveaux élèves admis
à la pension.

Je n'ai pas cru devoir prendre cette mesure,
elle aurait pu occasionner de justes réclamations,
je vous invite donc à faire les dispositions qui
vous paraîtront les plus convenables pour le
logement des nouveaux pensionnaires.

3.° Vous demandez l'autorisation de faire rentrer
en caisse deux sommes, l'une de 218.^{piastres} 8.⁰⁰
et l'autre de 36.^{l.} 34.⁰⁰ mises en réserve et qui
auraient appartenu, comme retenue, à M.^{rs}
Guérin et Honnet, s'ils eussent exécuté le
tableau que les règlements leur prescrivaient de
faire, la cinquième année de leur pension.
cette rentrée, dites vous, vous mettra à même de
payer à M.^{rs} deuse surée les 185-36.⁰⁰ qui lui
sont encore dues.

J'ai acquiescé à cette demande.

4.° M. Eggenwiller, sculpteur, dont la pension
finit le premier Mars prochain, demande qu'elle

soit prolongée d'une année.

183

M. Butchiel, sculpteur, demande que la pension lui soit donnée en argent, afin qu'il ait la faculté de parcourir, pour son instruction, les environs de Rome et quelques villes d'Italie.

Je vous prie Monsieur, de faire connaître à ces deux Artistes que le crédit de l'Académie ne m'a pas permis d'acquiescer à leurs demandes.

M. Paris et Lormier, chargés par mon Prédécesseur de l'embaumement des antiquités de la Villa Borghèse, ont laissé à Rome quelques statues et bas-reliefs qui ne paraissent pas mériter le transport en France. cependant M. Paris assure que ces objets ne sont pas sans valeur. je suis en outre informé qu'ils occupent un local utile où ils se dégradent de plus en plus.

Avant de prendre un parti définitif sur ces antiquités, je désirerais que vous me fassiez connaître conjointement avec M. Rocchini, commissaire du Gouvernement pour le transport des monuments de la Villa Borghèse, si elles présentent assez d'intérêt pour mériter d'être transportées en France. Je vous prie de me transmettre votre avis

183 bis

à ce sujet, le plutôt qu'il vous sera possible.

J'ai l'honneur de vous saluer
travaux